

No 117

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA.

SEANCE DU VENDREDI, 28 JUILLET 1911.

Onze heures a.m.

PRIÈRES.

Sur motion de M. Miller, il est ordonné,—Que la preuve faite lors de la dernière session en rapport avec le Bill (No 6) Loi modifiant le Code criminel, soit imprimée comme appendice du Journal de la Chambre des Communes et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Mémoire des conférences entre l'amirauté anglaise et les représentants du Canada et de l'Australie; et aussi, copie d'une dépêche par câble de M. Harcourt à Lord Grey.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est ordonné,—Que les papiers qui précèdent soient imprimés comme partie des documents relatifs à la Conférence impériale déposés sur la Table de la Chambre le 27 courant, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

M. King soumet à la Chambre,—Prix comparatifs des produits agricoles, des pêcheries, du bois marchand et des mines en Canada et aux Etats-Unis, 1906-1911.

L'ordre à l'effet que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens étant lu;

M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Wallace propose, comme amendement,—Que tous les mots après « Que » soient retranchés et remplacés par les suivants:—« alors que l'accroissement et le développement du Canada demandent une dépense des deniers publics qui soit en même temps